

CDEN de L'AIN du jeudi 7 septembre 2017

CONTRATS-AIDES

Vœu intersyndical des organisations de l'Ain FNEC FP FO, FSU, UNSA-Education

Le CDEN de l'Ain, réuni le jeudi 7 septembre 2017, fait le constat 4 jours après la rentrée que la décision unilatérale prise par le gouvernement de supprimer plus de 150 000 contrats-aidés CUI-CAE à cette rentrée 2017, dont près de 23 000 dans l'Education Nationale (*A noter par ailleurs que près de 50 000 contrats-aidés employés par les mairies exercent dans les écoles*) constitue un véritable plan social d'une hauteur rarement atteinte, et d'une violence sociale inouïe et inhumaine.

Qui plus est, au regard des multiples informations recueillies en quelques jours, nul ne peut nier qu'elle a un impact désastreux dans les écoles, les établissements secondaires, les services administratifs en les privant de ces emplois indispensables à leur bon fonctionnement.

Le CDEN de l'Ain demande au gouvernement de revenir sur cette décision qui, du jour au lendemain, jette au chômage des milliers de salariés et de rétablir dans les meilleurs délais tous les contrats-aidés, non seulement dans l'Education Nationale, mais dans tous les autres secteurs impactés (*collectivités territoriales, associations, hôpitaux...*), avec l'assurance du réemploi de toutes les personnes concernées qui le souhaitent.

Contre la précarité de ces emplois, et pour leur reconnaissance pleine et entière en véritables métiers, le CDEN de l'Ain demande la transformation des contrats-aidés en emplois statutaires de la Fonction Publique. (CDI dans le privé).